

BON DE COMMANDE PREVENTES –2023 / 2024
EXPOSITIONS ANNUELLES CLASSIQUES
**LES BASSINS DE LUMIERES
 Professionnels du tourisme et Comités d'entreprises**
Service : Groupe

Les Bassins de Lumières

Impasse Brown de Colstoun

33300 Bordeaux

groupes@bassins-lumieres.com

 Merci de bien vouloir remplir ce bon de commande et le retourner à l'adresse suivante :

Les Bassins de Lumières

A l'attention de Pauline Clégnac

Impasse Brown de Colstoun – 33300 Bordeaux

Ou par e-mail à groupes@bassins-lumieres.com

Minimum de 20 billets à acheter

	€ Adulte (+ de 25)	Qté	€ Jeune (6-25)	Qté	Total
Les Bassins des Lumières : exposition immersive en cours – visite libre	12,50 €	7 € €
Frais d'envoi par courrier recommandé avec accusé de réception					6 €
Total				 €

Nom du professionnel du tourisme / Comité d'entreprise :

Nom du responsable :

Adresse de facturation :

Code postal : ____ Ville :

Tel : _____ Fax : _____ Email :

N° de TVA :

 Je souhaite recevoir les billets par courrier recommandé avec accusé de réception. À réception de la facture pro-forma, je règle par virement ou chèque avec le montant à l'ordre des « Bassins de Lumières »

 Je souhaite régler et retirer les billets sur place le ____ / ____ / ____

 par carte bancaire chèque espèces billets électroniques envoyés par e-mail(pas de frais d'envoi)

 J'ai pris connaissance des conditions de vente et je les accepte (voir au dos).

Date : ____ / ____ / ____

Signature :

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent aux billets en nombre achetés en prévente. Les Bassins de Lumières se réservent le droit d'apporter toute modification auxdites conditions générales de vente.

L'offre de billets en prévente est valable pour les professionnels du tourisme et pour les Comités d'entreprise. Ces billets peuvent être achetés à l'avance pour un minimum de 20 billets pour les Bassins de Lumières adultes et enfants confondus.

1-DISTRIBUTION ET CONDITIONS DE PAIEMENT DES BILLETS

Plusieurs modes de distribution des billets sont proposés :

- **Envoi par courrier postal en recommandé avec accusé de réception** : le montant total TTC est à payer dès réception de la facture pro-forma par chèque à l'ordre de « Les Bassins de Lumières » ou par virement. Les billets sont envoyés après réception du règlement. L'envoi des billets en recommandé avec accusé de réception est facturé 6€.
- **Retrait des billets sur place** : le montant total TTC est à régler sur place en billetterie. Les billets sont remis immédiatement.
- **Edition de billets électroniques**. Les billets sont envoyés par e-mail sous format PDF avec la facture. Règlement sous 30 jours.

Les Bassins de Lumières ne sauraient être tenus responsable de la perte, du vol ou du retard de l'acheminement des billets.

2-CONDITIONS D'UTILISATION DES BILLETS

- Les billets en prévente donnent accès en individuel au site des Bassins de Lumières. Toute visite de groupe requiert une réservation préalable et indépendante.
- Les billets en prévente sont valables uniquement sur les expositions classiques annuelles et ne sont pas valables pour nos expositions éphémères qui font l'objet d'une billetterie en parallèle.
- Les billets permettent d'accéder directement au contrôle d'accès à l'entrée du site concerné, sans attente aux caisses.
- Les billets sont valables 1 an à partir de leur date d'émission (sauf indication contraire sur le billet).
- Les billets achetés en prévente ne sont ni repris, ni remboursables, ni échangeables (notamment en cas de perte, de vol ou de dépassement de la limite de validité) et ne sont pas cumulables avec d'autres offres en cours.

Pour tout règlement par virement, merci de faire apparaître CLAIEMENT votre raison sociale ainsi que la référence de votre commande sur le justificatif de virement, dont vous fournirez une copie au service émetteur de la présente facture.

Règlements à l'ordre des BASSINS DE LUMIERES

Nos références bancaires

BIC : BNPA FRPP XXX

IBAN : FR76-3000-4013-2800-0135-3024 404